

PARCOURS DE FORMATION MOTO

Le parcours de formation de la catégorie A2 se fera par progression en suivant le programme du REMC (affiché dans l'établissement) tout en étant adapté aux capacités et aux difficultés de l'élève

** Les objectifs visés :*

Obtenir le permis A2 nécessaire pour la conduite d'une moto de puissance n'excédant pas 35kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,2kW par Kg.

Cette moto peut servir à des fins personnelles ou loisir.

Réunir l'ensemble des compétences demandées dans le programme REMC.

A l'issue de la formation, si l'examen blanc est satisfaisant, le stagiaire sera capable de se présenter à l'examen A2 hors circulation puis en circulation qui sera validé ou non par un inspecteur des permis de conduire.

** Durée et modalité d'organisation :*

Nous organisons une formation personnalisée après avoir fait une évaluation des connaissances et aptitudes de chaque élève

Dans un 1er temps l'élève suit sa formation théorique en salle ou sur son accès internet, Pour les élèves dont l'examen code est périmé (dernier permis de plus 5 ans)

Pour la partie pratique le planning est conjointement fait avec l'élève en fonction de ses disponibilités et sont inscrites sur son carnet de rendez-vous

Lorsque l'élève est prêt pour l'épreuve plateau, il est présenté à l'examen en fonction des places proposées par l'administration, en cas de réussite, l'élève sera présenté à l'épreuve circulation (min 48 h après) mais toujours en fonction des places proposées par l'administration.

En cas d'échec au plateau l'élève refait un bilan avec le moniteur au vu de se représenter à, l'épreuve technique

La partie pratique se déroule sur moto Yamaha MT07 hors circulation sur piste privée situé à St Aaron (voir plan dans l'établissement) et en circulation

La formation se déroule sur une période maximale de douze mois pour une formation pratique. *Sauf pour raison(s) médicale(s) empêchant la conduite, et justifiée(s).*

Les leçons se déroulent par tranche de 2 heures avec maximum 3 participants

** Contenu de la formation:*

Partie théorique : ensemble des règles du code de la route et de la sécurité routière.

- cours thématiques : par exemple préparer un voyage, une sortie en groupe,...

Moto Yamaha MT07

- Piste privée
- Livret d'apprentissage

** Encadrement :*

- Moniteurs titulaires du BEPCASER mention moto pour la formation pratique :
- Joncour Didier
- Flageul Gaël

** Modalités de suivi et d'évaluation :*

- Examens blancs
- Interrogation orale
- Examen pratique hors circulation validé ou non par un inspecteur des permis de conduire
- Examen pratique en circulation validé ou non par un inspecteur des permis de conduire